

BILAN DE SOINS INFIRMIERS (BSI) : ÉVALUER LES BESOINS DU PATIENT POUR ÉLABORER LE PLAN DE SOINS

PROGRAMME DE FORMATION

FORMAT

- Programme intégré*
- Mixte de 14h
 - 11 Heures de formation en présentiel (1 jour ½)
 - 3 Heures d'Évaluation des Pratiques Professionnelles sous forme d'Audit Clinique à distance

(*Permet de valider votre obligation triennale de DPC en 1 fois)

CIBLE

- Infirmiers en exercice libéral

FINANCEMENT

- DPC ou financement personnel (600€)

INDEMNISATION

- Vous serez indemnisé à hauteur de 658€

RÉSUMÉ

En place depuis janvier 2020 pour les patients de plus de 90 ans, la saisie du BSI a été étendue, depuis janvier 2022, à l'ensemble des patients dépendants sans limite d'âge, comme prévu par l'avenant 8 à la convention nationale des infirmiers. Depuis septembre 2022, il est applicable pour tous les patients dépendants à partir de 85 ans.

Entièrement dématérialisé et réalisable sur AMELI PRO avec la carte CPS, il vise à favoriser la coordination des soins entre l'infirmier et le médecin.

Sur simple prescription médicale (annuelle), il permet aux IDEL de faire une évaluation de l'état de

santé du patient dépendant, afin d'établir un plan de soins personnalisé prenant en compte toutes les dimensions de la personne soignée.

Les IDEL appliquent le BSI depuis 2020 et sont donc déjà au fait de la manière d'utiliser l'outil sur AMELI PRO. Ce programme de formation a pour vocation de renforcer les connaissances déjà acquises et de maîtriser l'évaluation des besoins du patient afin d'établir un plan de soins plus pertinent et reflétant la réalité à laquelle est confrontée le patient.

OBJECTIFS DE FORMATION

Les principaux objectifs visent à permettre de :

- ✓ Améliorer l'efficacité de l'évaluation des besoins du patient par l'infirmier
- ✓ Sécuriser les prises en charge par une prise en compte des différents risques
- ✓ Avoir une meilleure pertinence des plans de soins pour une efficience des parcours de soins et une coordination efficace

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- ✓ Évaluer l'intensité de la charge en soins requis par 24h selon les besoins, attentes et ressources du patient
- ✓ Établir un bilan de soins infirmiers et un plan de soins infirmiers personnalisé selon les besoins requis du patient
- ✓ Codifier selon le calendrier pré défini les actes autorisés en sus des forfaits (AMX)
- ✓ Appréhender les modalités de partage entre infirmiers de la rémunération forfaitaire des soins auprès des patients dépendants
- ✓ Dégager des axes d'amélioration dans la démarche clinique d'évaluation et la traçabilité des interventions de soins et suivre ces améliorations dans sa pratique professionnelle

PROGRAMME

Avant la formation en présentiel, une grille d'audit (tour 1) vous sera proposée que vous devrez remplir en ligne via notre plateforme.

Jour 1

L'accueil des participants se fait à partir de 8h30 avec un petit café.

À partir de 9h la formation débute par une présentation de l'expert et de l'organisme.

Le déroulé du programme de la matinée s'effectuera jusqu'à 12h30/13h.

Une pause déjeuner conviviale en compagnie de l'expert vous est offerte par La Formation-Santé
La formation continue jusqu'à 17h.

Jour 2

Toujours à partir de 8h30, accueil des participants avec un petit café.

À partir de 9h la formation reprendra après un rappel de la veille par l'expert.

Durant cette matinée, l'expert analysera avec vous, de manière collégiale, les résultats de la grille d'audit du premier tour afin de lever les doutes et les interrogations éventuels.

Vous aurez ainsi la possibilité d'établir votre plan d'action avec l'expert afin de mettre en place, si nécessaire, les outils d'amélioration de vos pratiques*.

C'est ainsi que se terminera la matinée et la formation.

Suite à tous vos échanges avec l'expert, vous aurez 3 mois pour mettre en place votre plan d'action et ainsi remplir de nouveau la grille d'audit en ligne via notre plateforme (identique à celle du tour 1).

Afin de pouvoir répondre à vos différentes interrogations sur le programme intégré, vous pouvez télécharger le [guide DPC](#) que nous avons rédigé spécialement pour vous ou n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail :

05.24.67.10.39

contact@laformation-sante.fr

<https://laformation-sante.fr/>

Nous nous tenons à votre disposition.

**Les grilles d'audit qui vous sont proposées ne sont en aucun cas une manière de juger votre travail, elles sont personnelles et anonymes. Elles permettent simplement de vous engager dans une démarche de réflexion sur votre pratique quotidienne et de vous amener à améliorer votre pratique afin d'être en corrélation avec les différents guides de bonne pratique.*